



## Les écrits de la municipalité #12



## Bonnes fêtes de fin d'année

### Compte-rendu des réunions du bureau municipal des mois de juillet à octobre 2022

Présents : MM Jean Marc BLANGY (Maire) Florian PERNET (1er adjoint), Michel BRUNET (2e adjoint), Philippe BASSO (conseiller municipal) et Edith GACHET (3e adjointe).

#### Chantier de rénovation des façades de la mairie:

##### Rappel et descriptif du projet :

Le bâtiment communal, comprenant la mairie, un local commercial, la salle des fêtes et un logement individuel est actuellement isolé uniquement sur une partie. Une isolation totale par l'extérieur de 160mm de laine de bois entraînera un gain énergétique conséquent. Il est à noter que l'isolation des combles se fera en régie de manière concomitante.

Il est prévu l'installation sur les façades d'une ossature en bois, permettant la mise en place d'une isolation en laine de bois de 160 mm et d'une isolation liège en **soubassement**. L'ensemble étant par la suite recouvert d'un crépi chaux chanvre. Les menuiseries seront changées par des fenêtres de type : 1 vantail oscillo-battant en double vitrage.

Il a été signé avec L'entreprise VALET BTP un contrat de maîtrise d'œuvre.

Ci-après le tableau de financement

Dépenses			
	Dénomination	Montant (€ HT)	Montant (€ TTC)
	Isolation	93 040,00	111 648,00
	Menuiseries	16 500,00	19 800,00
	Maîtrise d'œuvre	13 144,00	15 772,80
	Montant du projet	122 684,00	147 220,80
Recettes			
	FCTVA (taux 16,404 %)		24 150,10
	Département de la Savoie	55 208,00	
	Région Auvergne Rhône Alpes	22 083,00	
	État	22 083,00	
	Total subventions	99 374,00	
	Reste à charge de la commune	23 696,70	

L'ouverture des plis a eu lieu en présence de M. Jean Marc BLANGY, Mr VALET et Mme AHMREIN.

Une entreprise a répondu pour le lot isolation et une pour le lot menuiserie.

Voici les résultats :

Lot isolation Proposition 80 873€ HT - entreprise Avenir & Bâti

Lot menuiserie Proposition 25589€ HT - entreprise Génoulaz

Les travaux devaient débuter cet automne, mais un problème d'approvisionnement des menuiseries oblige le report du chantier au printemps 2023. L'entreprise AVENIR & BATI a de son côté approvisionné les matériaux pour palier à une probable augmentation des prix. L'ensemble des matériaux sont stockés au garage communal.

A propos des subventions, l'ensemble des partenaires (Etat, région et département) nous apportent leur soutien financier tel qu'indiqué dans le tableau. Nous pouvons aussi compter sur le fond de concours de la 3CMA (environ 2800€) et probablement obtenir une aide du SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie) par le biais du certificat d'économie d'énergie.

### **Patrimoine**

Depuis plusieurs années, une fuite d'eau provoquée par l'accumulation de la neige en hiver, au niveau de la jonction entre le clocher et le toit de l'église endommage une partie intérieure du mur sud est. Nous avons pris contact avec l'entreprise CONSTANTIN qui devait réaliser des travaux d'étanchéité mais malgré plusieurs relances nous sommes toujours en attente de leur intervention. La dernière date prévue était le 15 septembre. C'est aussi pour la sauvegarde du patrimoine religieux que les résidents du hameau de Bonvillard nous ont alerté sur la dégradation de leur chapelle. L'entreprise Mollaret Constantin nous a fourni un devis pour la mise en place de gouttières et d'arrêts de neige sur le toit pour un montant de 2881 € HT. L'intérieur de la chapelle nécessite aussi des travaux, nous proposons de faire estimer des travaux de remise en état.

### **Pistes et Chemins**

Une grande partie des chemins de randonnées ont été entretenus par l'employé communal cet été alors qu'il existe un contrat d'entretien avec le SIVAV. Nous avons donc demandé une compensation au syndicat intercommunal, cela s'est traduit par la ré-ouverture du sentier de Chamossière (entre notre village et Villargondran), la sécurisation des dalles de schiste en amont de casse massion.

### **Déneigement**

Le déneigement des routes sera assuré comme l'année dernière par notre employé communal et le GAEC de Bellecombe. Nous vous rappelons ci-après quelques règles et consignes :

Les opérations de déneigement commencent à partir d'une chute de neige de 10cm d'épaisseur

Pensez à signaler les obstacles sur les parties privées par des jalons

Durant les opérations de déneigement les engins de service hivernaux ont priorité sur les autres véhicules. Merci de respecter cette règle afin d'éviter les accidents toujours possibles

### **Assurances**

Après une mise en concurrence de notre assureur actuel la SMACL avec GROUPAMA, nous avons décidé de changer d'assureur. En plus d'un prix plus faible (1000€ de delta), notre choix se porte sur GROUPAMA pour une raison principale, le fait d'avoir un conseiller en chair et en os pour répondre à nos éventuels besoins. De plus, dans le prix est inclus l'aide administrative à la réalisation du plan de sauvegarde municipal (Pour rappel ce plan est obligatoire, c'est un outil réalisé à l'échelle communale, pour planifier les actions des acteurs communaux à la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires).

### **Gestion des déchets verts ligneux**

Le projet porté par la 3CMA est de valoriser localement les résidus de broyat, en proposant une ou deux fois dans l'année (suivant les besoins) la mise à disposition d'un broyeur.

Il incombe aux communes intéressées d'organiser un lieu de stockage sécurisé.

Pour notre commune, nous souhaitons proposer à Albiez Montrond de mutualiser une zone de stockage, il nous semble que la déchetterie pourrait être l'endroit opportun.

### **Assainissement, Fixation des tarifs 2023**

La commune d'Albiez-le-Jeune étant dans l'obligation de se doter d'une station d'épuration, la procédure se déroulera de la manière suivante :

- ① Mise à jour du schéma directeur d'assainissement, celle-ci est engagée à travers une mise en marché collective de la 3CMA pour toutes les communes concernées. Cette mise à jour doit être réalisée dans les mois à venir.
- ② Le tarif minimum du service d'assainissement recommandé par l'Agence de l'eau est de 1€/ m3 (calculé sur la consommation d'eau) pendant la période d'étude. La tarification finale sera formulée par les études de marché et incluse

dans la facturation dès l'année de début des travaux (il est à prévoir une augmentation conséquente du tarif du service de l'assainissement).

③ Études et choix de la maîtrise d'œuvre : celles-ci démarreront à compter de la fin de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement.

④ Les travaux et la réalisation de la station d'épuration, après finalisation des études et maîtrise du foncier, auront lieu probablement en 2024 ou 2025.

#### Exemples de facturation 2022 - 2023

En 2022, pour une consommation de 80 m<sup>3</sup>, la facture d'assainissement était de 22,80€ (10€ d'abonnement et 0,16€/m<sup>3</sup> de redevance de modernisation des réseaux – cette dernière étant intégralement reversée à l'Agence de l'eau). En 2023, pour une consommation de 80 m<sup>3</sup>, la facture d'assainissement sera de 102,80€ (10€ d'abonnement, 1€/m<sup>3</sup> de consommation d'eau et 0,16€/m<sup>3</sup> de redevance de modernisation des réseaux - cette dernière étant intégralement reversée à l'Agence de l'eau).

## **Note de synthèse du conseil municipal du 3 octobre 2022**

### Local ancienne salle de classe

Lors du dernier conseil, certains ont demandé des précisions sur la nature et l'impact des activités futures de Mme Perrine LAVOUIERRE. Vous trouverez ci-joint le courrier répondant à ces interrogations.

### Travaux de réhabilitation du presbytère

Le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère consiste à entreprendre la création d'un point d'accueil multiservice. Celui-ci aura deux objectifs :

- apporter des services, qui n'existent pas à l'heure actuelle, à la population d'Albiez-le-Jeune : un point de restauration – bar, un point de vente de produits d'épicerie de première nécessité, une salle communale à la disposition des associations, une halle communale.
- créer un gîte d'étape – refuge avec une quinzaine de places en hébergement collectif, accolé par la suite à un système d'hébergement « diffus » (chambres chez l'habitant) et une location « d'habitat léger » (environ 3) gérée par le gîte.

Le bâtiment comporte 3 niveaux, le schéma d'aménagement devra viser à créer :

- au 1er niveau : une salle bar – restauration, produits d'épicerie une cuisine (stockage, etc) sanitaires
- au 2e niveau : salle hors-sac pour les occupants du gîte sanitaires salle communale avec accès direct
- au 3e niveau : hébergements collectifs

Les investissements devront rester dans le cadre (contraint) d'un budget d'environ 500 000 €. S'il s'avère impossible à respecter, certains travaux prévus par le projet pourront être décalés dans le temps.

Dépenses HT en €		Recettes	Taux (%)	Montant HT en €
Travaux	420 000	Etat (DETR-DSIL)		180 000
Honoraires	80 000	Région		80 000
Dont rénovation énergétique	174 000	Département (FDEC)	44	7656
		SDES	30	52 2200
		Autofinancement		111 240
Total	500 000	Total		500 000

### Convention CAUE (conseil architecture urbanisme environnement) travaux presbytère

Si le conseil municipal décide d'engager les travaux de réhabilitation du presbytère, le CAUE nous accompagnera pour le choix de la maîtrise d'œuvre ; d'où la nécessité d'une nouvelle convention (ci-jointe).

### CCI (chambre de commerce et d'industrie)

Proposition d'accompagnement L'année dernière la CCI de la Savoie nous a proposé un accompagnement pour la réalisation du changement de destination du presbytère. Ci-joint la proposition sur laquelle nous avons à nous prononcer.

## **Note de synthèse du conseil municipal du 1<sup>er</sup> août 2022**

Marché travaux de rénovation thermique des façades de la mairie Ci-joint le modèle de délibération avec les montants des offres ; celles-ci sont moins élevées que les estimations du maître d'œuvre. Les subventions du conseil départemental, de la région et de l'état s'élèvent à 99 374 € (la région a confirmé oralement leur subvention dans les jours derniers).

Demande de fonds de concours auprès de la 3CMA pour les travaux de rénovation thermique des façades de la mairie  
Pour les travaux de rénovation thermique des façades de la mairie nous demandons également la participation de la 3CMA via un fonds de concours.

Transfert de compétence eau / assainissement : délibération d'intention M. le Président de la 3CMA propose de relancer le processus de prise des compétences Eau potable et Assainissement au 1er janvier 2025, date paraissant plus efficiente que le nouveau délai de transfert obligatoire de ces compétences du 1er janvier 2026. Il s'agit pour l'instant de lancer les études préalables à ce transfert, la décision de transfert ne sera prise qu'après analyse des résultats de ces études.

les comptes-rendus des conseils municipaux sont visibles sur le site internet de la mairie

Ce document est envoyé par voie électronique aux personnes qui reçoivent la lettre d'information municipale numérique, et sera affiché sur les panneaux municipaux. Pour recevoir ce document dans votre boîte mail, il suffit de vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

Mairie, Chef Lieu  
73300 ALBIEZ-LE-JEUNE  
Tél : 04 79 59 92 85 / Mail : [mairie.albiezlejeune@orange.fr](mailto:mairie.albiezlejeune@orange.fr) / Web : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

### **Les écrits de la municipalité, c'est quoi ?**

Suite à l'enquête réalisée par la commission communication, nous vous proposons un document régulier dont l'objectif est d'informer les habitants de la disponibilité des comptes rendus des conseils municipaux, accompagnés de leur note de synthèse, et des comptes rendus des différentes commissions. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie. Les comptes rendus des conseils municipaux sont aussi affichés sur les panneaux municipaux. Vous trouverez également une synthèse des comptes rendus de la réunion hebdomadaire des adjoints.

**La commission communication** : Géraldine BOUCHERON, Edith GACHET, Ariane HUBER, Bruno ROUSSEL et Michelle SMYTH